

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Nombre de Conseillers

• en exercice 14

• présents 10

• votants 13

(dont 3 procurations)

• Excusés 3

• Absent 1

Séance du 14 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire

Date de la convocation : 29 octobre 2024

Date d'affichage : 29 octobre 2024

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Serge BARBASTE ; Vincent COUSINIÉ ; Thierry CALS ; Christophe BRENAC

Mmes : Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINER ; Martine CROS ; Nathalie FAUGERAS
Sandrine EPIPHANE

Excusés : M Christian BONNET (procuration à Mme Jocelyne GALINIER) ; M Jean-Claude BARRAILLE (procuration à M Francis MATHIEU) ; Mme Marie-Christine LAURES (procuration à M Serge BARBASTE)

Absent : M René ALIÉS

Mme Martine CROS été élue secrétaire de séance

Projet éolien – Le Malous

M le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'un projet éolien sur la zone du Malous. Si ce projet se réalise, l'entreprise devra utiliser les chemins ruraux pour une étude de faisabilité. Il conviendrait de mettre en place une convention d'utilisation des chemins ruraux et voies communales avant le début des travaux.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité (dont 3 voix par procuration)

- Accepte l'élaboration d'une convention d'occupation des chemins ruraux et voies communales,
- Donne pouvoir de signature à M le Maire pour tous documents nécessaires à ce projet.

Mme Martine CROS
Secrétaire de Séance



Francis MATHIEU
Maire



Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures